

Zeitschrift:	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber:	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band:	13 (1964-1967)
Heft:	4
Rubrik:	Compte rendu administratif pour l'année 1967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 1967

Admissions et décès

Le 26 janvier, à l'occasion de son assemblée générale, la Société d'histoire et d'archéologie a élu membres correspondants :

M. Louis DERMIGNY, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

M. Franco VENTURI, professeur à l'Université de Turin.

Sir Gavin DE BEER, F.R.S., ancien directeur du British Museum (histoire naturelle).

Le 9 novembre, lors d'une assemblée générale extraordinaire, la Société d'histoire et d'archéologie a élu membres correspondants :

Mme la comtesse Jean DE PANGE, présidente de la Société d'études staëliennes.

M. J. N. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK, professeur d'histoire ecclésiastique et d'histoire des dogmes à l'Université de Leyde.

Au cours de l'exercice de 1967, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

Le 23 février : M^{les} Sylvie GENEQUAND
Christiane DE ROGUIN
Catherine SANTSCHI
MM. Olivier LABARTHE
Alfred PERRENOUD

Le 9 novembre : M^{mes} Roger DEMIERRE
Madeleine LÉVY
M^{lle} Isabelle DE MONTMOLLIN
MM. Denis BLONDEL
Jaques BONNARD
Joseph DESCHENAUX
Jacques-Yves JUNOD
Philippe-M. MONNIER
Philippe SCHWED

La Société a eu, d'autre part, le regret de perdre en 1967 cinq de ses membres effectifs : M^{me} Paul DE SAFFIN-SARASIN, reçue le 1^{er} décembre 1938 et décédée le 1^{er} mars ; M. Louis BLONDEL, reçu

le 23 novembre 1911 et décédé le 17 janvier (voir ci-après) ; M. Louis Ernest FAVRE, archiviste du Collège, reçu le 1^{er} juin 1951 et décédé le 27 janvier ; M. Maurice TROTTET, reçu le 5 avril 1938 et décédé le 8 août ; M. Henri NAEF, reçu le 13 novembre 1919 et décédé le 26 novembre (voir ci-après).

Trois démissions ont été enregistrées, de sorte que le nombre des membres effectifs de la Société s'élevait, au 31 décembre 1967, à 343.

Louis Blondel

(Allocution prononcée par M. Paul Rousset
à la séance du 23 février 1967)

Le 10 janvier 1956 la Société d'histoire et d'archéologie de Genève décernait à Louis Blondel le titre de membre honoraire, distinction rarement accordée qui venait couronner une carrière féconde d'archéologue et d'historien. Notre Compagnie reconnaissait par ce geste la part importante prise par son éminent collègue dans l'étude du passé genevois et le dévouement qu'il avait toujours montré dans l'accomplissement de ses fonctions publiques. En décembre 1963, les amis et les collaborateurs de Louis Blondel avaient la grande satisfaction de lui offrir en hommage un volume de *Mélanges* (le tome XI de la revue *Genava*) ; des archéologues et des historiens de France, d'Angleterre et de Suisse avaient participé à l'élaboration de cet ouvrage de 574 pages, témoignage d'admiration et de gratitude, et preuve, parmi beaucoup, du crédit dont jouissait le jubilaire en Suisse et au-delà des frontières de notre pays.

Si je rappelle ces deux manifestations, c'est pour montrer qu'en dépit de l'extrême modestie de Louis Blondel, son œuvre était connue et appréciée non seulement par ses compatriotes, mais aussi par des savants des pays voisins. M. Arnold J. Taylor, historien et archéologue, inspecteur en chef des monuments anciens en Grande-Bretagne, m'écrivait, à propos des *Mélanges Blondel* : « Cet ouvrage constitue pour notre ami un juste tribut et le digne symbole de la dette que nous avons à son égard et de l'amitié que nous éprouvons tous pour lui ».

La carrière de Louis Blondel semble obéir à une nécessité supérieure et offre l'exemple de l'harmonieux équilibre entre la recherche scientifique et les activités sociales et civiques. Après ses études à Genève il se rendit successivement à Munich, où il étudia l'architecture, puis à Paris. En 1913 il succède à Camille Martin à la tête du Service du Vieux-Genève créé en 1907 et dont le titulaire est chargé d'une part de rassembler une documentation de photographies et de gravures, et d'autre part d'assurer la surveillance des fouilles et démolitions (il dirigera ce service jusqu'en 1965). En 1920, une loi est promulguée qui institue la Commission pour la surveillance des monuments et la protection des sites ; Camille Martin en est le vice-

président et Louis Blondel le secrétaire avec le titre d'archéologue cantonal. Cette fonction d'archéologue cantonal, qu'il assumera jusqu'en 1963, le placera au cœur des problèmes archéologiques et historiques du pays genevois et orientera son activité vers la sauvegarde des monuments et des paysages. Tout naturellement les sociétés scientifiques et les groupements civiques feront appel à sa compétence et à son dévouement, et il serait trop long d'énumérer tous ceux qui ont bénéficié de son concours ; sur le plan genevois notre collègue a joué un rôle important dans la Société auxiliaire des sciences et des arts, dans la Société auxiliaire du Musée, dans la Société de l'art public (section genevoise du Heimatschutz) et dans notre propre Compagnie. Sur le plan fédéral, il présida pendant sept ans le Conseil de la Société d'histoire de l'art en Suisse, il appartint pendant vingt et un ans à la Commission fédérale des monuments historiques dont il fut le vice-président pendant dix-sept ans ; il fut encore membre du Comité de la Société suisse de préhistoire de 1934 à 1943. Sur le plan de l'activité civique proprement dite il fut conseiller municipal de Lancy durant vingt-huit ans ; pendant la première guerre mondiale, il appartint au Bataillon 13 en qualité de premier-lieutenant et, de 1934 à 1945, il commanda le secteur des gardes locales de Genève. Mais c'est au scoutisme qu'il consacra l'essentiel de son activité non professionnelle et nous sommes nombreux à voir en Louis Blondel, fondateur du scoutisme en Suisse et chef de la Fédération des éclaireurs suisses de 1934 à 1946, celui qui a révélé à la jeunesse de notre pays un idéal de vie équilibrée.

L'œuvre écrite de Louis Blondel est considérable et je ne peux ici qu'en indiquer les principaux aspects. Archéologue cantonal, il était placé dans la position la plus favorable pour inventorier les richesses archéologiques du pays genevois et pour sauver ou tenter de sauver ce qui méritait d'être conservé. Les chroniques archéologiques publiées année après année dans *Genava* montrent avec quelle conscience Louis Blondel a exercé sa fonction, scrutant tout ce que la pioche ou la pelle de l'ouvrier — aujourd'hui le bulldozer — découvre ou détruit ; pendant quarante-deux ans, il a rédigé cette chronique archéologique, notant les découvertes faites au cours de l'année et donnant une première étude archéologique et historique des fouilles pratiquées ou des objets mis au jour ; l'ensemble de ces chroniques annuelles totalise environ 600 pages.

Cette période qui s'étend entre les années 1920 et 1961 a été particulièrement bénéfique pour les fouilles et les découvertes, et ce fut une chance pour Genève et pour la science historique d'avoir en Louis Blondel l'archéologue capable de tirer le plus grand profit de cette situation. Période heureuse pour l'archéologie, mais période mélancolique pour les Genevois attachés à leur paysage urbain ; qu'on pense en particulier au quartier du Seujet, le plus pittoresque de Genève, démoli entièrement en 1931. Cette destruction, nécessaire

sans doute, donna à Louis Blondel l'occasion d'exercer ses talents d'archéologue et d'historien et d'appliquer ses méthodes sur une grande échelle et dans plusieurs domaines : architecture, urbanisme, art militaire. Enfin, grâce aux travaux entrepris pour la construction du quai Turrettini en 1937, il découvrait la tête de l'ancien pont gaulois ; ou plus exactement, en examinant la qualité du perré, les pilotis et les ancrages en bois d'une part, en étudiant des fragments de tuiles, un morceau de vase en terre sigillée et des débris métalliques d'autre part (ces objets permettant une détermination chronologique), l'archéologue démontrait qu'il y avait en ce point du cours du Rhône le pont dit de César, c'est-à-dire le pont construit à la fin de l'époque gauloise et que le général romain fit partiellement détruire afin d'empêcher le passage des Helvètes. On voit par cet exemple comment l'étude patiente d'un terrain mis à nu et des débris ainsi récupérés, étude soutenue par une connaissance approfondie du contexte historique, produit des résultats féconds.

Un autre exemple de cet enrichissement apporté à l'histoire par la recherche archéologique concerne la villa carolingienne de Saint-Gervais. Des fouilles pratiquées en 1927 et en 1953 permirent à Louis Blondel, grâce à la démolition d'immeubles, de repérer entre la rue Vallin et la rue des Corps-Saints les fondations d'une villa fortifiée dont l'ensemble formait un vaste quadrilatère de 90 mètres sur 70, qui comprenait notamment un palais, une chapelle et un cimetière.

Archéologue d'abord, Louis Blondel était aussi un historien au sens strict du terme, et il savait trouver dans les textes les éléments de ses recherches. L'étude qu'il a consacrée à Amédée Pofey, grand connétable de Romanie, est remarquable à cet égard. Nous savions peu de choses sur ce personnage. Partant d'un acte publié jadis par Edouard Mallet qui dit qu'en 1208 Amédée Pofey donne à l'Eglise de Genève tout ce qu'il possède en terres et en droits dans la villa appelée Cologny, notre collègue le suit à la piste, interrogeant les chroniques de la quatrième croisade et reconstituant les étapes d'une brillante carrière militaire. Pofey fut en effet, vers 1207, grand connétable de la Romanie, c'est-à-dire un des personnages les plus importants du nouveau Royaume latin de Constantinople. C'est à la science de son archéologue cantonal que Genève doit d'avoir recouvré cet illustre chevalier.

L'essentiel de l'activité et des publications de Louis Blondel est consacré à Genève, au territoire genevois — au sens géographique du terme (l'ancien diocèse) — et touche toutes les périodes, de la préhistoire à l'époque moderne. Je rappelle seulement les études sur les palaffites, sur la station de la Praille, sur les monuments mégalithiques, les monographies sur les villas romaines des environs de Genève, sur l'origine des édifices chrétiens (Saint-Germain, Saint-Pierre, Saint-Victor), les importants ouvrages sur *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle* (MDG, série in-4, t. V) et sur *Le développement urbain de*

Genève à travers les siècles, et ce monument d'érudition, fruit de longues années de prospection dans le pays genevois et savoyard : *Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève* (*MDG*, série in-4, t. VII). Citons encore les articles sur les problèmes de communications (les routes dans l'Antiquité et au Moyen Age, les ponts sur le Rhône), sur l'architecture militaire, sur l'architecture civile (la maison bourgeoisie, en Suisse, les maisons des champs près de Genève), et les chapitres qu'il rédigea pour *l'Histoire de Genève* (publiée par notre Compagnie sous la direction de Paul-Edmond Martin) sur la géographie urbaine, secteur encore peu étudié de l'historiographie.

Le Valais, après Genève, a eu la grande part dans les recherches de Louis Blondel. Très tôt l'archéologue genevois, à la faveur de vacances dans le Vieux Pays, se mit à en étudier les châteaux encore debout ou en ruines, et bientôt les monographies se succédèrent, dans les *Annales valaisannes* d'abord, puis dans *Vallesia*. La fondation de cette dernière revue par M. André Donnet, l'appui et l'amitié de l'archiviste de l'Etat du Valais permirent à Louis Blondel, archéologue du Valais *in absentia*, de mener à bien ses études sur les châteaux et les églises de la vallée du Rhône et des montagnes. L'abbaye de Saint-Maurice attira très tôt l'attention de notre collègue ; des origines lointaines et difficiles à préciser, la succession des constructions au pied du rocher du Martolet et une glorieuse histoire offraient un champ de recherches idéal : la confiance et l'amitié des chanoines firent le reste, et Louis Blondel fut chargé, de 1944 à 1949, de diriger les fouilles qui firent apparaître les basiliques élevées jusqu'au XI^e siècle, un baptistère du Ve siècle et une fresque carolingienne. Il n'est pas exagéré de dire que la difficulté de ces fouilles et la complexité des édifices de la vieille abbaye comblèrent le cœur de l'archéologue genevois. Sur les églises et les châteaux du Valais, Louis Blondel a écrit près de 70 articles et, en collaboration avec M. Donnet, le gros ouvrage intitulé *Châteaux du Valais*.

Il me reste à dire la part que notre collègue a prise à l'activité de notre Compagnie, dans laquelle il était entré le 23 janvier 1911. Le 9 janvier 1913 il était appelé à faire partie du Comité dont il fut le secrétaire de 1917 à 1920, le vice-président en 1921-1922 et le président en 1923-1924. Au cours de ce demi-siècle Louis Blondel présenta à notre Société 72 communications, exemple rare d'assiduité dans la recherche et de fidélité envers ses pairs. Un grand nombre d'entre elles ont été publiées dans notre *Bulletin* et j'ai cité il y a un instant les ouvrages publiés dans nos *Mémoires et Documents*. Pendant de longues années aussi, il fut le guide savant et infatigable des excursions annuelles de notre Compagnie. Nous aimions à le suivre quand, ayant fait arrêter les autocars, il partait à travers champs et bois vers une église abandonnée, vers une tour féodale ou un tas de pierre; ayant tiré de sa poche une petite feuille de papier, il nous expliquait alors la situation, l'origine et la construction de l'édifice dont il connaissait la vie par le menu.

Cette connaissance intime de l'histoire locale était le fruit d'une étude conjointe des documents archéologiques et des textes d'une part, d'une réflexion approfondie d'autre part. « Les documents archéologiques ne parlent que lorsqu'on sait les interroger », disait Marc Bloch. Louis Blondel savait interroger les documents et redonner vie au passé aboli. Il passait ainsi du terrain de fouilles aux Archives d'Etat, et de la Tour Baudet à son cabinet de travail de la rue Beau-regard ; là, dans une atmosphère de paix et de sérénité que la sollicitude de M^{me} Blondel lui assurait, il préparait une monographie dont une découverte récente donnait la matière.

Les publications de Louis Blondel concernent essentiellement l'histoire régionale ; toutefois, leur qualité intrinsèque et, pour certaines, leur valeur exemplaire, ont assuré à l'œuvre de notre collègue une audience internationale. Au tome VI de son *Manuel d'archéologie gréco-romaine*, Grenier, parlant du problème de la circulation fluviale, donne trois exemples : Cologne, Chalon-sur-Saône et Genève ; or, les pages consacrées à Genève, port gallo-romain, sont entièrement basées sur les fouilles et les publications de Louis Blondel. Des distinctions nombreuses vinrent récompenser l'historien-archéologue. Les Académies de Haute-Savoie, la Société nationale des antiquaires de France, la Société française d'archéologie tinrent à l'associer à leurs travaux ; l'Université de Bâle en 1936 et l'Université de Genève en 1942 lui accordèrent le bonnet de docteur *honoris causa*.

Le temps est désormais aboli où un savant pouvait à la fois connaître toutes les époques, de la préhistoire au XIX^e siècle, posséder la technique et la science de l'archéologue et encore la vocation et la compétence de l'historien. Et le temps est révolu où ce savant se contentait pour instrument de travail de son crayon, d'un mètre d'arpenteur et d'un carnet de dessins, et pour collaborateur d'un seul compagnon de chantier. Louis Blondel fut ce savant, cet historien, cet archéologue, et notre Compagnie, qu'il a honorée par sa science, n'oubliera pas tout ce qu'elle lui doit.

Paul ROUSSET.

Henri Naef

(Allocution prononcée par M. Alain Dufour
à la séance du 14 décembre 1967)

Lorsqu'on se sent encore au seuil du métier d'historien, il est embarrassant d'avoir à donner un aperçu, peut-être même une définition, d'un maître : l'ordre du destin veut, hélas, que les cadets parlent de leurs aînés, alors qu'il leur faudrait encore beaucoup les écouter. L'admiration que j'éprouve pour les travaux d'Henri Naef, je la dirai donc maintenant, et bien plus tôt que je ne l'eusse souhaité.

Je crois d'ailleurs qu'il est de notre devoir de faire plus que d'évoquer sa mémoire. Il s'agit de le déclarer très nettement : nous avons perdu un grand historien, beaucoup plus grand qu'il n'y paraît.

Etre et paraître, comme au temps d'Agrippa d'Aubigné et de son *Baron de Fœneste*, sont les deux termes qu'il importe de distinguer. Cette distinction s'impose en l'occurrence. Le paraître d'un homme, c'est sa carrière, les titres et qualifications par lesquels, en deux mots, on peut susciter autour d'un nom le respect de ceux qui ne le connaissent pas. Certes, la carrière d'Henri Naef fut des plus honorables ; il a organisé le Musée gruérien à Bulle, il en est resté longtemps le conservateur. Rédacteur romand du *Heimatschutz*, son nom demeure attaché à la sauvegarde de beaucoup de monuments de notre passé national, à la conservation des traditions, coutumes, mobiliers du pays fribourgeois et d'ailleurs. Mais cette carrière, malgré une année d'enseignement à l'Université de Genève et quelques distinctions flatteuses décernées par des autorités suisses et étrangères, n'est pas à la mesure des talents de l'homme, du grand historien que fut Henri Naef. Ce n'est qu'à la lecture de ses livres que l'on mesure sa vraie valeur. C'est là que se trouve l'*être*, très supérieur au *paraître*, sa vraie personnalité, celle que connaissent aussi ceux qui ont conversé avec lui, et qui furent du nombre de ses amis.

Henri Naef était modeste, il n'était peut-être pas un homme très pratique. Mais il suivait sa pente personnelle, comme Michel de Montaigne, dont la carrière publique nous apparaît, elle aussi, insignifiante au regard de la valeur de l'homme ; il est honorable d'être maire de Bordeaux, mais qu'est-ce, si l'on a écrit les *Essais*? M. Naef, bien sûr n'est pas l'auteur des *Essais*, mais celui de la *Conjuration d'Amboise*, l'un des plus beaux, sinon le plus beau livre d'histoire moderne, à ma connaissance, que l'on ait écrit de nos jours en Suisse romande¹.

Il suivait sa pente personnelle, disais-je. En effet, chose caractéristique et rare, je ne vois pas que l'on puisse le définir en le disant élève de tel maître. Après ses études de théologie, M. Naef avait bifurqué vers l'histoire, et suivi des cours à Genève et à Neuchâtel. Il mentionne ses professeurs, Charles Borgeaud, Francis De Crue, Eugène Choisy, à Genève ; Jules Lecoultrre, James Paris, Arnold Reymond, à Neuchâtel ; et surtout Charles Robert, dans cette dernière université. Mais Henri Naef ne cite guère de lui que ce conseil, qu'il se félicitait d'avoir suivi : « Préparez votre thèse. Ne perdez pas votre temps à suivre mes cours »². M. Naef travailla donc beaucoup dans les archives ; c'est là sans doute qu'il rencontra ceux qui composent sa famille spirituelle, Türler, l'archiviste fédéral, MM. Rivoire et van Berchem, les savants

¹ *La conjuration d'Amboise et Genève*, Genève-Paris, 1922, 406 p. (MDG, t. XXXI).

² *Pièges de l'histoire*, Lausanne, Spes, 1941, p. 25.

éditeurs des *Registres du Conseil*, qu'il a tant et si bien utilisés, Théophile Dufour, Arthur Piaget. En dehors d'un semestre de théologie passé en Allemagne, M. Naef n'a pas pu poursuivre ses études à l'étranger : n'avait-il pas vingt-cinq ans en 1914 ? Les circonstances l'avaient enfermé en Suisse à l'âge où d'autres vont faire quelques stages et expériences ailleurs.

M. Naef a travaillé seul. Il échangeait très volontiers des renseignements avec tous ses collègues, il posait des questions et répondait à celles des autres avec la plus grande liberalité, mais il a développé toute son œuvre selon un cheminement qui lui appartient en propre ; il n'a pas reçu son inspiration de l'un ou de l'autre. Cette inspiration, j'entends : le choix des sujets, l'attrait qu'il ressentait pour tel événement, tel personnage, lui était dicté par son expérience intérieure. Il s'est fait historien de la Réformation à cause de son passage par la théologie, cette théologie à laquelle il s'opposait, tout en lui restant attaché. Plus encore, l'histoire de la Réformation l'attirait par atavisme, son grand-père François Naef ayant été à la fois pasteur et historien de la Réforme. L'attachement familial était si fort en lui qu'il passa beaucoup de veilles à reconstituer et à écrire l'histoire de la famille Naef¹, et qu'il évoqua la figure de son grand-père jusque dans la leçon inaugurale du cours prononcé à Genève en 1940². La solidarité familiale ne le laissa pas ressentir le besoin de se constituer, comme d'autres l'ont fait, une parenté spirituelle parmi ses professeurs d'histoire.

L'attachement au terroir fut aussi tellement vif chez lui, qu'il constitue l'une des grandes sources d'inspiration de son œuvre. Genève, d'abord, dont les circonstances l'ont éloigné. Remémorons-nous l'entre-deux-guerres, époque de resserrement, de renoncement. M. Naef aurait bien volontiers fait carrière à Genève, mais les occasions ne se présentaient pas. Un hasard le conduisit à Bulle, où l'on cherchait un homme capable d'organiser le musée de la Gruyère, projet favorisé par une fondation récente. M. Naef se découvrit bientôt des fibres fribourgeoises. Le terroir, pour lui, était vaste ; il englobait vraiment toute la Suisse romande et aussi la Savoie. A Fribourg, il se fit historien du canton, et composa un livre, qui reste un modèle d'érudition solide : *Fribourg au secours de Genève (1525-1526)*³. A la fin de sa vie, ses recherches l'ayant conduit à creuser des problèmes d'histoire savoisienne, il se consacra avec passion à tirer de l'ombre un Savoyard dont il révéla admirablement l'importance : Claude d'Estavayer, chevalier du duc Charles II de Savoie, organisateur de l'ordre de l'Annonciade. Nul doute que s'il avait

¹ *La famille Naef et le lignage de Gättikon en Suisse romande*, Lausanne, 1932, 262 p., 7 pl. (hors commerce).

² *Pièges de l'histoire*, op. cit., p. 26.

³ Fribourg, 1927, 316 p., 16 pl.

pu continuer ses travaux (mais une maladie redoutable l'empêcha de travailler ces dernières années) il nous eût donné de belles études sur le destin de la Savoie dans la première moitié du XVI^e siècle.

M. Naef, naturellement, n'oublia jamais Genève. Rappelons en passant, qu'il fut un membre fidèle de notre compagnie, et qu'il y prononça de nombreuses communications (la dernière d'entre elles, le 29 janvier 1959, sur Claude d'Estavayer, précisément). Je dirais davantage : M. Naef n'a jamais cessé d'être ardemment genevois. Quelques-uns se souviendront d'un article émouvant, poétique, qu'il publia dans la revue *Formes et Couleurs*¹, au moment du Bi-millénaires, intitulé « Retour à Genève ». L'ardent patriotisme de M. Naef était comme les ondes qui se forment à la surface des eaux, il s'élargissait sans cesse. Ou bien il revenait de l'extérieur vers le centre. L'une des choses qui le fascinait dans l'histoire de Genève à la veille de la Réforme, c'était de sentir ce noyau dans les Etats de Savoie, ce centre géographique, qui résistait à son entourage et affirmait son indépendance.

Et si nous revenons maintenant à la grande thèse de lettres, au chef-d'œuvre, à cette *Conjuration d'Amboise et Genève*, dont nous avons déjà fait mention, c'est précisément pour y retrouver ce double mouvement : quel rôle les Genevois ont-ils joué dans la grande crise française de 1559, quelles influences françaises retrouve-t-on à Genève ? Cet élargissement de notre histoire nationale au plan de l'histoire générale, voilà justement ce dont notre historiographie a tellement besoin. En cela, le livre aurait dû faire école — mais tout n'est pas dit et son influence se fait et se fera encore sentir. J'en veux pour preuve que ses recherches, restées manuscrites, sur Morély sieur de Villiers, l'un des conjurés, généreusement communiquées à M. Robert Kingdon, sont à la base du livre que cet historien américain vient de publier².

La *Conjuration d'Amboise* est un livre d'histoire générale ; on y trouve un tableau, brossé de main de maître, de la France à la veille des guerres de religion, une étude des idées politiques de Calvin et de son entourage, d'une justesse rarement égalée. Dans la plus savante étude qui ait paru ces dernières années sur les doctrines politiques de la France au temps des guerres de religion, l'historien italien Vittorio De Caprariis³ critique impitoyablement ses devanciers dans une série de notes sévères : presque seul, le livre d'Henri Naef sort indemne de ce grabeau. Cette distinction mérite d'être relevée d'autant plus que De Caprariis, trop tôt disparu alors qu'il était l'un des espoirs

¹ N° 1, 1942, sans pagination.

² *Geneva and the consolidation of the French Protestant movement, 1564-1572*, Genève, 1967.

³ *Propaganda e pensiero politico in Francia durante le guerre di religione*, t. I (seul paru) : 1559-1572, Napoli, 1959.

de l'école crocienne d'histoire, n'a certainement pas connu personnellement Henri Naef. La *Conjuration d'Amboise* est un livre à la fois d'histoire générale et d'une infinie érudition. C'est là sans doute le secret de sa solidité, de l'attrait et de la fraîcheur qu'il garde quarante-cinq ans après sa parution. Le sujet est ample, lourd de conséquences : la doctrine calvinienne a-t-elle engendré l'esprit de résistance, les libertés modernes ? Mais l'auteur n'a reculé devant aucune investigation de détail, il a su saisir « l'universel dans le particulier », selon la célèbre formule.

M. Naef savait qu'à y regarder de près, tout est à contrôler, et qu'en définitive, les livres des devanciers escamotent souvent ce que l'on voudrait précisément savoir. Infatigablement il repartait en quête de documents, replaçait la loupe sur les sources. Et sa patience était récompensée, les fils qui dépassaient menaient à des trésors restés cachés. Sa méthode historique est d'une grande perfection. Un simple exemple : les pages préliminaires de la *Conjuration d'Amboise* contiennent des règles pour la transcription des documents français du XVI^e siècle qui sont les plus judicieuses et les plus complètes que l'on puisse trouver. Mais cette méthode ne consiste pas seulement en lectures et transcriptions de documents, elle est faite avant tout d'esprit critique, de recherche de points de comparaison. Distinguer l'exact de l'inexact, en cela Henri Naef excellait, tout comme les Théophile Dufour, les Rivoire et van Berchem, avec qui il aimait à travailler. S'il avait été professeur, c'est ce qu'il se serait efforcé de transmettre avant tout — la leçon inaugurale de 1940 en fait foi : « Ce qui a déconsidéré l'histoire et les historiens, disait-il, c'est la cohorte innombrable et toujours renouvelée des abbés de Vertot qui, occupé du siège de Rhodes, répondait à un informateur tardif ce mot célèbre : *j'en suis fâché, mais mon siège est fait*. En quoi il péchait par orgueil, paresse et défaut de sincérité. » Cette leçon d'humilité, face à la grandeur de la recherche de la vérité, rejoint celle de Max Weber, qui disait que le professeur d'histoire doit faire admettre à son élève qu'il existe des « faits inconfortables » pour la théorie que l'on vient d'établir et à laquelle on a les meilleures raisons de croire¹.

Après la *Conjuration d'Amboise*, de 1922, après *Fribourg au secours de Genève*, de 1927, le grand ouvrage qui occupa des années de la vie d'Henri Naef, ce sont les *Origines de la Réforme à Genève*, dont le premier volume, *La cité des évêques — L'humanisme — Les signes précurseurs*, parut en 1936². L'ouvrage devait conduire le récit des événements jusqu'en 1536, notre Société ayant demandé à l'auteur un livre destiné au jubilé de la Réformation. C'était compter sans la prodigieuse complication de cette époque décisive de l'histoire de

¹ *Pièges de l'histoire*, op. cit., p. 10.

² Max WEBER, *Le savant et le politique*, trad. J. Freund, Paris, 1959.

³ Genève, Jullien ; Paris, Droz, 504 p., 7 pl.

Genève, sur laquelle les publications de documents et les études de détail abondaient, rendant la synthèse d'autant plus difficile. M. Naef a voulu faire revivre la cité entière ; les faits et gestes des plus humbles y ont leur importance ; les personnages s'animent d'une vie foisonnante, colorée, drue parfois jusqu'à la barbarie, ou subtile et tortueuse. Tout est dans ce livre et tout y est à sa place. Le mot pittoresque, relevé dans un document, s'insère au cours de la phrase. Le livre est d'une richesse inouïe, mais en 500 pages il ne va que jusqu'en 1524.

La suite, que M. Naef rédigea pendant la guerre semble-t-il, présente les mêmes qualités. L'effort d'objectivité de l'historien est à la mesure des passions qui se déchaînèrent au cours de cette époque révolutionnaire ; il est d'autant plus appréciable, que les historiens précédents ne s'étaient pas fait faute d'envenimer le débat de leurs passions personnelles. Ce second volume des *Origines de la Réforme* est aussi gros, sinon plus que le premier. Lorsqu'il fut achevé, le Comité de la Société d'histoire demanda à l'auteur d'abréger son ouvrage. Celui-ci reprit sa rédaction, la condensant plutôt que l'abrégeant, car il savait trop le prix des détails pour en sacrifier aucun, puis se lassa de cette révision et du lit de Procuste où on le mettait. De sorte que le volume ne parut point.

Mais depuis deux ans, le Comité a repris le projet de publier ce second tome ; le manuscrit, fortement raturé, a été redactylographié ; son texte a été revu par MM. Olivier Fatio et Olivier Labarthe ; les notes, manuscrites, ont été recopiées et mises au net par M^{me} Henri Naef ; un index général des noms a été dressé par M. André Duckert. Nous aurons donc la joie de voir paraître enfin l'autre partie de cette œuvre magistrale.

Des recherches accomplies pour les *Origines de la Réforme* sont issus plusieurs surgements, bientôt grandis à la dimension de livres nouveaux : en 1946, *L'Alchimiste de Michel, comte de Gruyère*, qui parut dans les « Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande »¹, société dont M. Naef fut naguère le président. C'est l'histoire d'un extraordinaire alchimiste faux-monnayeur, nommé Battonat, du procès qu'on lui fit à Genève et des enquêtes auxquelles il donna lieu. Une sorte de roman policier du début du XVI^e siècle, à ceci près que ce n'est pas du roman ! La recherche est si solide et si complète que c'est sur elle qu'un jeune historien américain, M. William Monter, a pu baser deux chapitres de ses récentes *Studies in Genevan Government*². En 1956 et 1958, les trois articles de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*³, consacrés à Claude d'Estavayer, déjà mentionnés, sont aussi nés de trouvailles occa-

¹ 3^e sér., t. II, p. 1-304.

² Genève, 1964.

³ T. L, 1956, p. 85-136 ; t. LI, 1957, p. 199-221 et p. 281-298.

sionnées par les *Origines de la Réforme*. Il en va de même pour « La Conquête du vénérable Chapitre de Saint-Pierre par les bourgeois de Genève », publiée dans notre *Bulletin* en 1940¹.

M. Naef suivait ses pistes, on le voit. De son activité en faveur des traditions suisses naquit un autre livre, passionnant lui aussi : *Guillaume Tell et les trois Suisses*, qui date de 1942². Le sous-titre, « Mythe et réalité », montre assez qu'il s'agit de distinguer dans l'histoire des débuts héroïques de la Confédération ce qui est authentique de ce qui est légendaire. Encore un bel exemple de méthode, de ce soin à démêler ce qui est exact et ce qui l'est moins, encore une occasion de vérifier des hypothèses, de faire des rapprochements.

Mais Henri Naef ne perdait pas de vue le XVI^e siècle français. Il examina pour la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* deux problèmes des plus controversés : l'identité de Jean Bodin (1946) et l'étymologie du mot *huguenot* (1950)³. Enfin en 1955, pour la même revue, il rédigea un petit chef-d'œuvre de synthèse historique : « L'Escalade de Genève, un événement européen »⁴. L'événement fameux est dans toutes les mémoires, ainsi chacun pourra apprécier, dans la citation suivante, l'élégance de la narration, la justesse parfaite des termes, la présence de tous les éléments importants, et enfin la concision : « En plein solstice d'hiver, dans la nuit la plus longue, puisque celle du 11 au 12 (style julien) correspond au 21 et 22 de l'actuel calendrier, Charles de Simiane, seigneur d'Albigny, tente d'occuper Genève par surprise, sur l'ordre et pour le compte de Charles-Emmanuel duc de Savoie. Le peloton d'assaut formé par l'élite de la noblesse faillit réussir ; il franchissait déjà la muraille, quand une sentinelle donna l'éveil, au prix de sa vie. Un coup de canon, en flanc de rempart, vint rompre les échelles de l'assaillant que les bourgeois, sortis en hâte, repoussèrent. Le siège était manqué, coûtait à l'ennemi une centaine de morts, ou davantage, et deux fois plus de blessés, tandis que les Genevois, qui comptaient dix-sept victimes, faisaient treize prisonniers, sommairement jugés, puis pendus haut et court, comme larrons non comme soldats, car l'on était en temps de paix. La Seigneurie, se trouvant au nombre des alliés de la France, faisait payer aux vaincus la félonie de leur prince »⁵.

¹ *BHG*, t. VII, p. 35-127.

² Lausanne, Spes, 125 p.

³ « La jeunesse de Jean Bodin », au t. VIII, 1946, p. 137-155 ; « Huguenot, le procès d'un mot », au t. XII, 1950, p. 208 et suiv.

⁴ T. XVII, 1955, p. 320-328.

⁵ P. 320. Parmi les travaux historiques que nous n'avons pas mentionnés dans le texte, citons « Besançon Hugues, son ascendance et sa postérité, ses amis fribourgeois », dans *BHG*, t. V, 1931-1933, p. 335-573.

Faits divers

PUBLICATIONS. — En 1967 a paru la troisième livraison (1966) du tome XII du *Bulletin*.

BIBLIOTHÈQUE. — La Société a reçu, en 1967, par voie d'échange ou à la suite de dons, 32 volumes, 6 brochures et 121 fascicules de revues. Donateurs : Société académique, religieuse et scientifique du duché d'Aoste ; MM. J.-D. Candaux, R. Devos et A. Dufour.

Elle a remis d'autre part à la Bibliothèque publique et universitaire 368 volumes et fascicules de revues.

Communications**présentées à la Société en 1967**

1397. — *Séance du 12 janvier.*

Archives hospitalières et économie régionale, par M^{lle} Anne-Marie PIUZ.

Publié ci-dessus, p. 283-296.

Une Genevoise à Paris en 1801, ou les réticences de Madame Necker de Germany, par M. Jean-Daniel CANDAUX.

Moins connu que son frère qui devint le ministre des finances de Louis XVI, Louis Necker (1730-1804) est cependant un personnage des plus curieux. Voué d'abord à la science — il avait en 1747 consacré sa thèse à l'électricité — il dut quitter Genève en 1759 et se réfugier dans son domaine de Germany après que son tempérament ardent l'eut engagé dans une singulière aventure sentimentale avec une femme mariée. Il fit ensuite une carrière de négociant à Marseille, puis à Paris. Riche et réhabilité, il revint à Genève en 1784 pour vivre désormais à Cologny. C'est là que, veuf pour la seconde fois, il épousa Suzanne-Catherine Gampert (1752-1832). Du voyage qu'ils firent ensemble à Paris, où ils passèrent les mois d'avril-août 1801, Suzanne Necker de Germany a laissé un journal écrit au jour le jour et qui, n'étant pas destiné à la publication, n'en est que plus plaisant. C'est avec une touchante conscience, sans se laisser toutefois trop éblouir par le prestige du Paris consulaire, que la Genevoise explore la capitale : ses théâtres d'abord, du « Français » aux « Italiens » où pirouette le grand Vestris ; puis les musées, en particulier celui du